

## Fonctionnement de la Section Euro:

La section Européenne du lycée Pierre Mendès-France regroupe des élèves issus des 12 classes de seconde **le mercredi après-midi de 12h à 15h** pour deux heures de cours supplémentaires chaque année : 1h d'Anglais Euro et 1h d'Histoire-Géographie en langue anglaise.

Ces deux enseignements sont évalués par des notes qui apparaissent sur le bulletin scolaire au même titre que les matières obligatoires. Les élèves inscrits doivent être assidus. Il ne s'agit donc pas d'un club de langues ni de soutien.

## Certification européenne :

Les élèves de 2<sup>nde</sup> Euro sont préparés et présentés gratuitement fin mars à un examen internationalement reconnu, le **Cambridge English Certificate** qui évalue des compétences linguistiques au niveau B1 du CECRL. En novembre de l'année suivante, c'est-à-dire pendant leur année de 1<sup>ère</sup>, l'organisme de certification Cambridge ESOL nous envoie les diplômes des lauréats et nous organisons une cérémonie de remise des prix sur le modèle américain du « Graduation Day » en présence de toute la section (2<sup>ndes</sup>, 1<sup>ères</sup> et terminales confondues).



## Baccalauréat :

L'objectif du cursus Euro est d'obtenir la « **Mention Européenne** » au **baccalauréat**. Cette mention consiste à passer un oral d'anglais en plus des épreuves communes propres à la série choisie. Les candidats s'expriment sur un dossier de documents portant sur le thème étudié dans l'année de terminale. Cet exercice est suivi d'un entretien avec le jury au cours duquel l'élève est amené à parler du profit qu'il a tiré de ses années en section Euro. Le lauréat se voit attribuer le baccalauréat avec « Mention Européenne » s'il obtient la moyenne à cet oral et au moins 12/20 à l'épreuve commune d'anglais.

### Modalités d'inscription :

Les candidats à la Section Euro Anglais doivent aimer l'anglais et avoir de bons résultats dans cette matière **mais ils doivent aussi aimer l'histoire – géographie** puisque cette discipline est notre DNL (discipline non linguistique). Ils doivent indiquer leur souhait sur le dossier d'inscription en 2<sup>nd</sup>e et joindre une lettre de candidature en anglais. La liste des candidats retenus est diffusée début septembre (par affichage devant la salle des professeurs et communication aux professeurs principaux) après examen des dossiers et compilation des notes obtenues aux évaluations communes d'anglais de la rentrée. Cette année, **le 1<sup>er</sup> cours aura lieu mercredi 19 septembre**. Le numéro de la salle sera affiché à l'accueil du lycée et devant la salle des professeurs.

Les élèves qui sont sélectionnés s'engagent à suivre l'enseignement de Section Euro toute l'année et jusqu'au baccalauréat.